

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi cinq septembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 29/08/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2024-042 Consultation EARL TERRES DE LA GATINE

Vu l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2024 transmis à la Commune de Largeasse par lequel Madame la Préfète des Deux-Sèvres a prescrit l'ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par l'EARL TERRE DE LA GÂTINE, relative au projet d'augmentation des effectifs de l'élevage de chiens et de la pension au lieu-dit la Poterie sur le territoire de la commune de Moncoutant-sur-Sèvre.

CONSIDERANT qu'il convient que le Conseil municipal de la Commune de Largeasse émette un avis sur le projet ci-dessus

Le conseil municipal donne un avis FAVORABLE au projet.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 5 septembre 2024

Secrétaire de séance
Thomas MICHONNEAU

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

